



PROJET SPORTIF ECOLE DE FOOT

Le projet sportif du club de Côtère Meximieux Villieu a pour objectif de définir un axe de progression des joueurs au travers les diverses catégories, facilitant ainsi le passage d'une catégorie à l'autre. Il s'appuie sur la définition d'objectifs clairs et précis permettant la délivrance d'un apprentissage cohérent de la pratique du football, tout en étant respectueux du développement de chaque enfant.

Outre l'information de cette démarche délivrée aux joueurs et parents, Il doit permettre aux éducateurs d'avoir une vision précise de leurs missions et de leurs responsabilités.

L'école de football de Côtère Meximieux Villieu a pour vocation l'éveil, l'initiation et la formation à la pratique du football pour tous les jeunes désireux de découvrir les joies de ce sport. Pour cela, l'ensemble des éducateurs et des dirigeants doivent remplir 3 objectifs :

Accueillir :

Offrir le meilleur accueil en proposant des entraînements et un encadrement de qualité, sans esprit sélectif pour tous les jeunes joueurs dès l'âge de 5 ans désirant découvrir puis s'initier à ce sport.

L'animation des séances d'entraînement seront confiées à un maximum d'éducateurs formés et responsables.

Développer :

Former des joueurs en leur donnant un bagage technique solide et acquérir un état d'esprit fondé sur la volonté de progresser pour favoriser l'épanouissement des joueurs.

Tout cela doit permettre au club de préserver un esprit de convivialité et de nourrir des ambitions sportives.

Transmettre :

Donner dès le plus jeune âge une éducation sportive basée sur le respect, la politesse et le fair-play.

Le club de Côtère Meximieux Villieu permet à ses éducateurs de se perfectionner sur le plan technique et pédagogique en finançant des stages diplômant.

Pour cela, il faut impérativement :

- Définir, chaque saison, la structure d'éducation.
- Organiser la formation des éducateurs.
- Planifier des programmes d'entraînements annuels, par cycle.
- Superviser les séances d'entraînements.



L'EDUCATEUR

Il est le repère de l'enfant dans la pratique du football. Sa mission est basée sur :

- La préparation et l'organisation des séances qu'il mettra en œuvre en application des objectifs assignés pour sa catégorie, tout en garantissant le respect du matériel et des installations.
- Pour la gestion de l'équipe, il est le seul décideur avec le staff technique, il doit guider les enfants par des consignes simples et les soutenir dans les moments difficiles.
- Il doit appliquer et faire appliquer les règles de bonne conduite sportive pour l'image de son équipe et du club.
- Il doit avoir un comportement positif quelle que soit la situation sur et hors du terrain.
- Il doit veiller à la bonne intégration collective de chaque joueur.

LE DIRIGEANT

Il est indispensable au bon fonctionnement du club et intervient en soutien de l'éducateur. Son rôle devient complexe quand il se cumule à celui de parent. Pour cela il doit faire abstraction de son lien de parenté pour le bien de l'équipe. Il sert également de repère à l'enfant et doit avoir, lui aussi un comportement exemplaire en évitant les critiques et les contestations.

LES PARENTS

Leur investissement est indispensable pour conforter l'enfant dans sa progression.

Le respect des horaires aux entraînements et aux matchs constitue une aide précieuse à l'éducateur dans sa mission pédagogique. Ils doivent avoir un comportement positif en tant que spectateur. Pour cela il ne faut pas qu'ils se concentrent sur la progression de son propre enfant et doivent penser à l'intérêt général de l'équipe.

Ils ne doivent pas intervenir, lors des rencontres, ni envers son enfant ni envers l'éducateur ou l'arbitre.

D'autre part, leur aide est vitale pour l'organisation des déplacements, des rencontres à domicile et des manifestations extra sportive organisées par le club. Cela permettra de développer des structures pour le bien des enfants.



LES OBJECTIFS

(U5 à U9) - « Apprendre le jeu » EVEIL

Cadre du projet il concerne les enfants de 5 à 8 ans. L'objectif pour cette catégorie repose sur la découverte des bases du football à travers notamment des séances d'éveil à la technique de la conduite de balle, de la passe, du tir et du jonglage.

La priorité de l'éducateur est l'animation d'ateliers ludiques avec des jeux à thèmes avec ballon, et des jeux de coordination à base de vitesse, dans le respect de la planification annuelle prédéfinie pour sa catégorie. (Fiche 1)

Pour l'enfant dans tous jeux, il y a un vainqueur, il est donc indispensable que chaque jeu fasse gagner des points. Dans ces catégories il n'y a pas d'esprit sélectif. Lors des plateaux, il est vivement conseillé d'animer un ou plusieurs ateliers d'éveil en marge des matches.

(U10 à U11) - « Eduquer à l'esprit sportif » INITIATION

Cette étape est dite « âge d'or des acquisitions techniques et motrices ». L'enfant reste toujours très joueur mais son envie d'apprendre, de progresser est très présente.

Le développement de l'esprit collectif et sa coordination physique sont aussi présentes ; pour cela, dans le respect de la planification annuelle prédéfinie pour sa catégorie (Fiche 2), l'éducateur doit mettre en place des séances basées sur un travail technique sous forme d'atelier qui permettra à l'enfant une grande répétition des gestes basiques et un travail physique avec ballon, sous forme d'atelier coordination vitesse du jeu à thèmes.

Une initiation à l'étirement pour apprendre l'importance de la récupération après l'effort afin de prévenir les risques de blessure.

Les rencontres du samedi permettent d'évaluer l'acquisition des bases travaillées lors des entraînements.

Le score est placé au second plan.

L'objectif étant de faire jouer tous les enfants. Il conviendra lors des compositions d'équipe de veiller à ne pas avoir la volonté de faire en sorte que seuls les « meilleurs » jouent pour faire gagner l'équipe.

Au stade de leur formation les rencontres permettent avant tout de mesurer les progrès de l'enfant; l'éducateur doit prêter une attention soutenue pour éviter les éventuelles mises à l'écart sachant que la notion d'esprit de groupe est vitale pour ce sport.



(U12 à U13) - « Conserver, maîtriser, progresser » PRE-FORMATION

A ce stade bon nombre d'enfants savent tout faire mais ne le font pas suffisamment bien. Il convient de combler en totalité ou en partie le retard accumulé et donner une meilleure réponse motrice aux gestes clefs du footballeur notamment par un travail simple de répétitions de ces gestes, allié au perfectionnement de gestes techniques et leur utilisation dans le jeu.

Enfin il convient pour cette catégorie de mettre en place une sensibilisation à une véritable éducation tactique, pour un jeu plus ordonné et une plus grande participation des joueurs autant dans le sens offensif que défensif.

Dans le respect de la planification annuelle prédéfinie pour sa catégorie (Fiche 3), l'éducateur doit mettre en place des séances basées sur un travail technique sous forme d'atelier qui permettra à l'enfant une grande répétition des gestes élémentaires, un travail physique avec ballon, sous forme d'atelier coordination- vitesse ainsi que du jeu à thèmes pour le travail tactique.

Le perfectionnement à l'étirement pour apprendre l'importance de la récupération après l'effort afin de prévenir les risques de blessure est également une priorité.

Les objectifs fixés pour la catégorie U12 à U13 sont également applicables à la catégorie U15 féminine (Fiche 3); les objectifs de la catégorie U18 féminine doivent être arrêtés par le responsable du pôle féminin calqués (pour partie ou en totalité) sur les objectifs des catégories masculines U15 et U18.

LA PROGRAMMATION SPORTIVE ANNUELLE

En cohérence avec les objectifs à atteindre pour chaque catégorie, validés par le comité directeur, la programmation sportive annuelle est arrêtée par les responsables de pôle membres de la commission technique, en collaboration étroite avec les responsables de catégorie.

Elle définit ainsi par cycle et par thème les différents aspects techniques, tactiques et physiques qui doivent être travaillés.

Cette programmation est un projet club ; chaque éducateur est en charge de l'appliquer et de la respecter. La pertinence de cette programmation, et ses éventuels axes de progression, seront définis au cours des réunions techniques qui seront organisées dans l'année.



EVALUATION

Au regard des objectifs arrêtés pour chaque catégorie deux périodes de test (fin octobre – mi avril) seront programmées afin d'évaluer la progression de chaque enfant.

Il sera effectué les tests suivants :

Cat U9 :

- *envoyer le ballon du plat du pied et toucher 1 cône situé à 5 m (2 essais)*
- *jonglage pied fort (3 essais)*
- *conduite de balle, slalom avec cône sur 10 m (chronométré, 2 essais)*

Cat U10-U11 :

- *vitesse balle au pied, slalom avec plots sur 15 m (2 essais)*
- *jonglage pied fort pied faible (3 essais)*
- *vitesse sprint 40 m (2 essais)*
- *tir cadré 5 ballons à 13 m (1 essai)*

Cat U12-U13 et Cat U15 féminine :

- *vitesse balle au pied, slalom avec plots sur 15 m (2 essais)*
- *jonglage pied fort, pied faible, tête (3 essais)*
- *vitesse sprint 60m (2 essais)*
- *tir cadré chronométré 5 ballons 13 m (1 essai)*

Cat U18 féminine :

- *vitesse balle au pied ,slalom avec plots sur 15 m (2 essais)*
- *jonglage pied fort, pied faible, tête (3 essais)*
- *vitesse sprint 60m (2 essais)*
- *tir cadré chronométré 5 ballons 18 m (1 essai)*



POINTS TECHNIQUES

Surclassement de façon ponctuelle, renfort d'une équipe :

Dans l'esprit, toutes les équipes se doivent de pouvoir effectuer leur rencontre avec un nombre suffisant de joueurs et de remplaçants ; dans certains cas cependant il pourra être fait appel à des joueurs de la catégorie inférieure pour venir aider une équipe incomplète dans la catégorie supérieure.

Dans le respect bien entendu du cadre règlementaire, ce renfort s'opèrera en accord avec les éducateurs concernés ou, si désaccord, de l'arbitrage du responsable de pôle.

Surclassement de façon permanente, souhait d'évolution dans l'équipe, voire la catégorie de son choix :

L'intérêt général du club prime, aussi, il n'appartient pas à un(e) joueur(se), (voire à ses parents), de décider de son évolution dans l'équipe ou la catégorie de son choix.

Seule la commission technique demeure habilitée à décider du surclassement de façon permanente d'un joueur(se) au regard de ses qualités intrinsèques; ses décisions ne sont pas susceptibles d'appel.

Groupe de niveaux :

Dans une même catégorie d'âge, des groupes de niveau, sur la base de l'assiduité et de l'implication à l'entraînement pourront être créés sur décision concertée du responsable de catégorie et du responsable de pôle, au regard notamment des objectifs sportifs assignés.

Dans ce cadre, la priorité sera donnée aux joueurs les plus performants pour jouer au niveau le plus haut

Politique d'inscription des licenciés :

Dans le cadre de sa politique de fidélisation, les joueurs licenciés au CMV sur l'exercice précédent demeurent prioritaires pour l'obtention du renouvellement de leur licence, sous condition qu'ils n'aient fait l'objet de réserve liée notamment à leur comportement jugé en inadéquation avec les valeurs du club; seul le comité directeur est habilité à trancher en cas de litige.

C'est le nombre d'éducateurs, d'encadrants, qui détermine le nombre potentiel de joueurs pouvant être acceptés dans chaque catégorie; ce critère demeure indispensable pour pouvoir assurer un travail de formation de qualité.



Aussi pendant la période de la rentrée de septembre, il pourra être clairement indiqué aux parents de tout nouvel arrivant, que celui ci pourra assister aux entrainements mais que le club se réserve le droit de ne pas valider son inscription au regard notamment du nombre trop important de nouveaux joueurs dans certaine catégorie et qu'une sélection technique pourrait s'effectuer au terme de cette période probatoire(15 jours maximum).

En conclusion :

La réussite de ce projet exige une relation permanente basée sur l'échange et la confiance entre tous les acteurs cités dans ce document.

Comme tous les projets ayant des objectifs définis, il faut savoir se montrer ... patient.

Et toujours garder à l'esprit : PLAISIR ET CONVIVIALITE